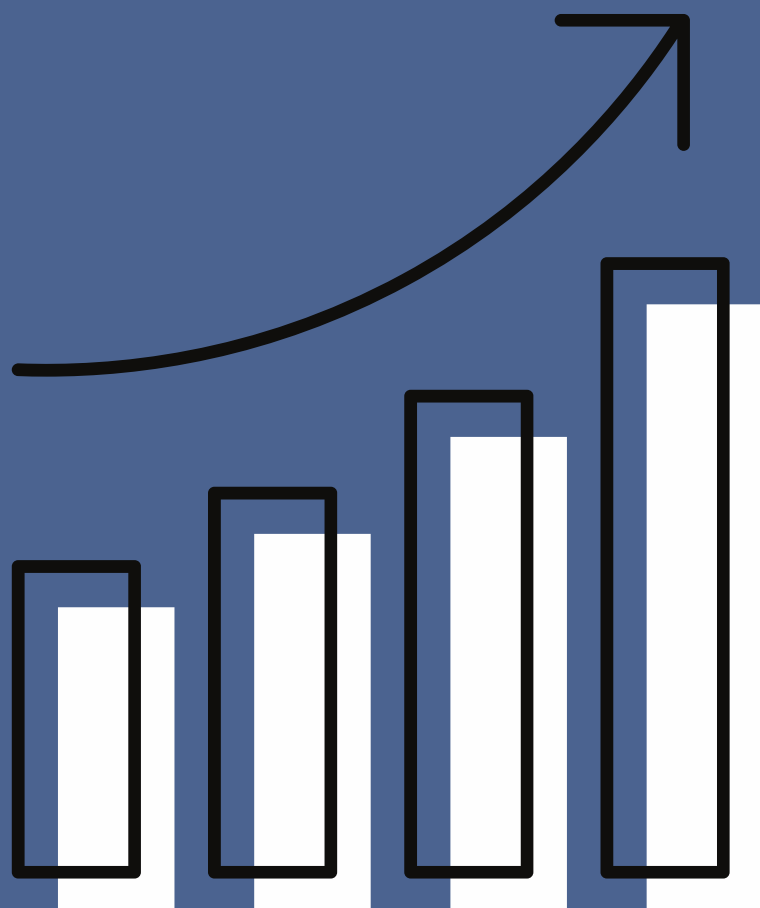




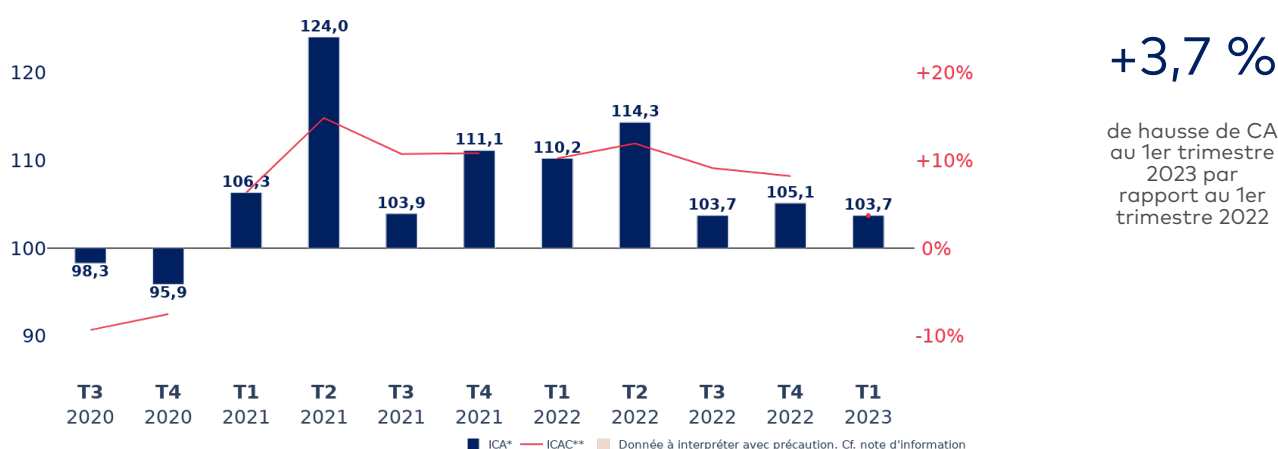
Analyse économique régionale 1er Trimestre 2023

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

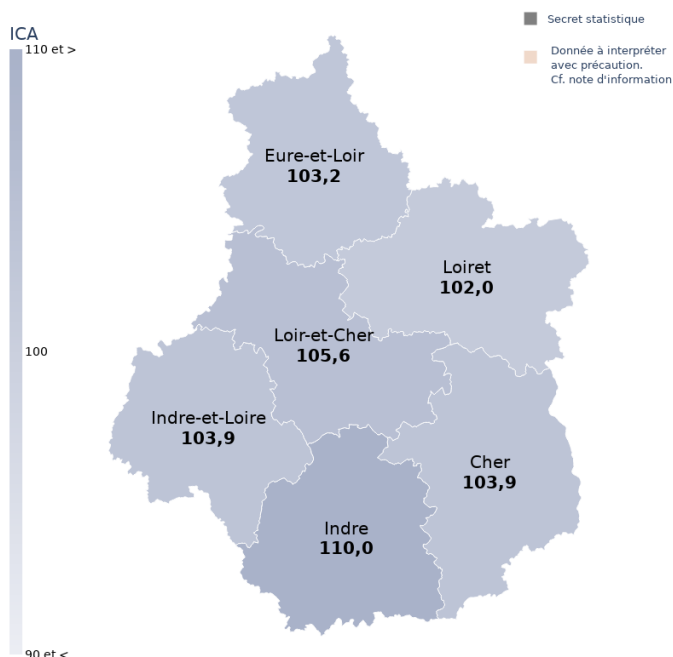
Au 1er trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 18 000 TPE-PME de Centre-Val de Loire de notre échantillon est de 103,7, soit une augmentation de 3,7% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2022. Il s'agit ainsi du 9e trimestre consécutif de croissance. Cette performance place la région au 3e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,7 point à la moyenne française.

Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,7% en mars 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



La Carte de la région

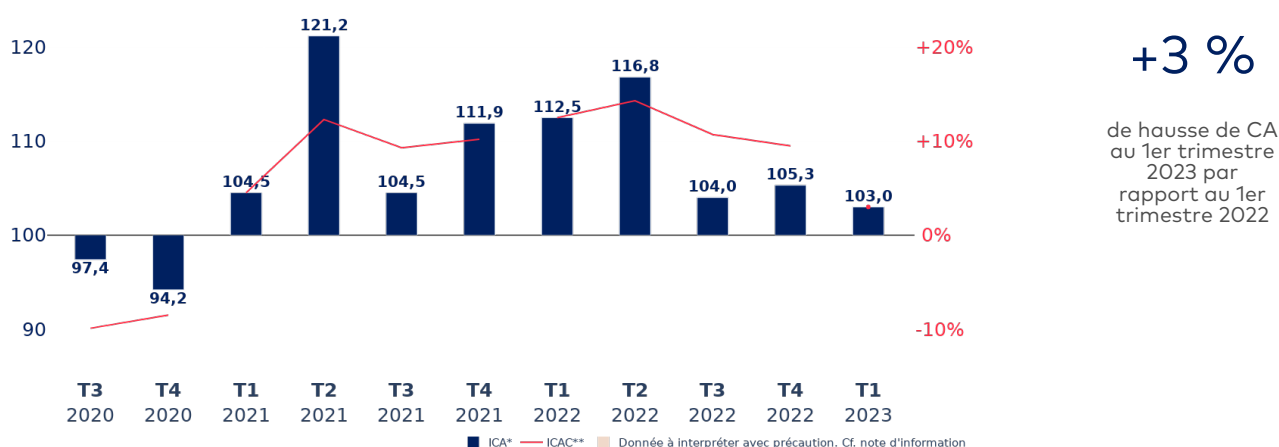


L'évolution de l'activité trimestrielle par département

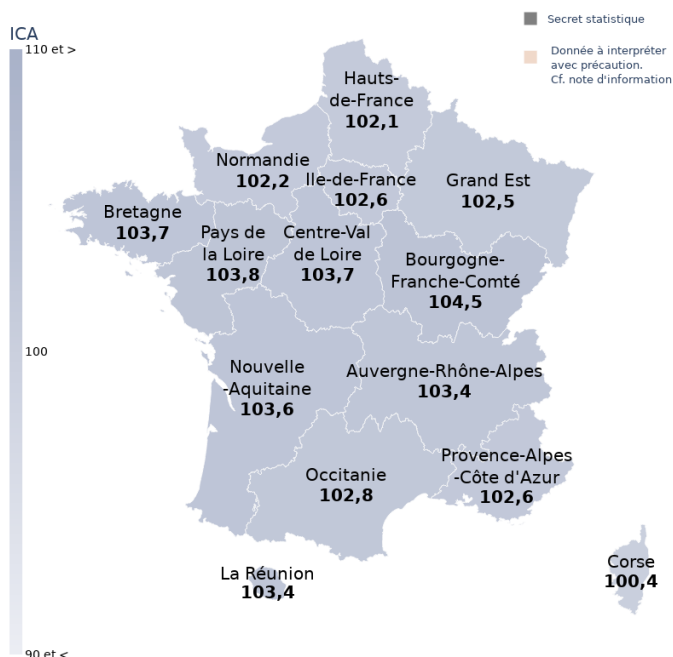
- Les TPE-PME de tous les départements de Centre-Val de Loire ont enregistré une augmentation d'activité au cours du 1er trimestre 2023, comparativement à la même période de l'année précédente.
- Les entreprises de l'Indre (+10% en valeur) affichent de nouveau la plus forte augmentation, suivies de celles du Loir-et-Cher (+5,6%), du Cher (+3,9%) et de l'Indre-et-Loire (+3,9%). Les structures d'Eure-et-Loir (+3,2%) et du Loiret (+2%) enregistrent, quant à elles, une performance inférieure à la moyenne régionale (+3,7%).

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

- Au 1er trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 585 000 TPE-PME françaises de notre échantillon est de 103, soit une augmentation de 3% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2022. Il s'agit ainsi du neuvième trimestre consécutif de croissance.
- Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,7% en mars 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



La Carte de France



L'évolution de l'activité trimestrielle des régions

- Au 1er trimestre 2023, les TPE-PME de toutes les régions voient leur activité augmenter, même si les hausses sont nettement inférieures à celles du 4e trimestre 2022.
- Les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté (+4,5%) enregistrent de nouveau la plus forte croissance, suivies de celles des Pays de la Loire (+3,8%), du Centre-Val de Loire (+3,7%), de Bretagne (+3,7%) et de Nouvelle-Aquitaine (+3,6%). Les structures de La Réunion (+3,4%) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (+3,4%) affichent également un niveau d'activité supérieur à la moyenne nationale. Pour celles d'Occitanie (+2,8%), d'Ile-de-France (+2,6%), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+2,6%) et du Grand Est (+2,5%), le résultat est légèrement en deçà. Les TPE-PME de Normandie (+2,2%) et des Hauts-de-France (+2,1%) se retrouvent de nouveau en fin de classement. Celles de Corse (+0,4%) affichent la plus faible hausse.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales***.

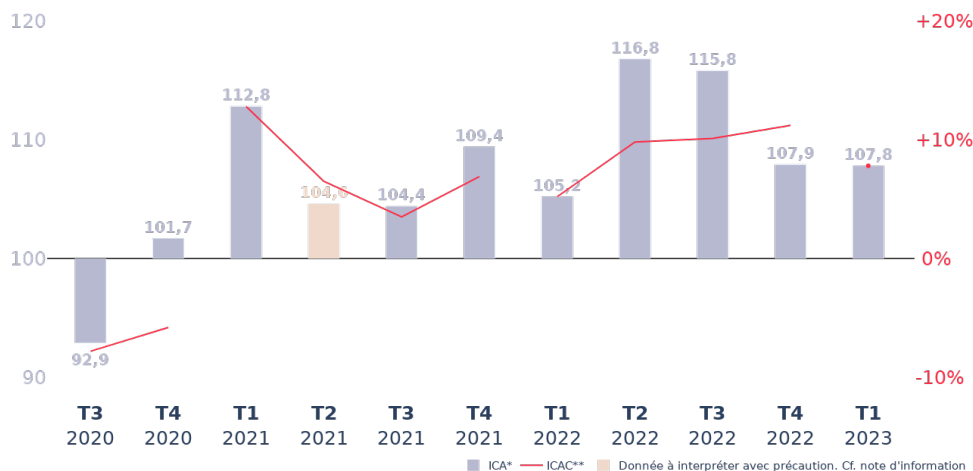
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.



Agriculture, sylviculture et pêche*

Au 1er trimestre 2023, les 460 TPE-PME régionales de l'agriculture, sylviculture et pêche de l'échantillon ont vu leur CA progresser de 7,8% en valeur, soit un dixième trimestre consécutif de croissance.

*NB : la représentativité étant faible pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.



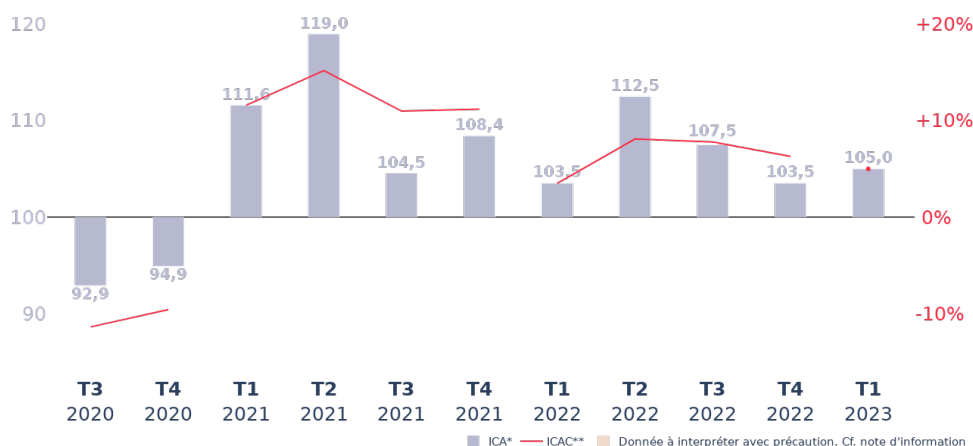
+7,8 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Industrie manufacturière

Les 1 000 structures de l'industrie manufacturière de l'échantillon affichent un neuvième trimestre consécutif de croissance : +5% en valeur par rapport au 1er trimestre 2022.



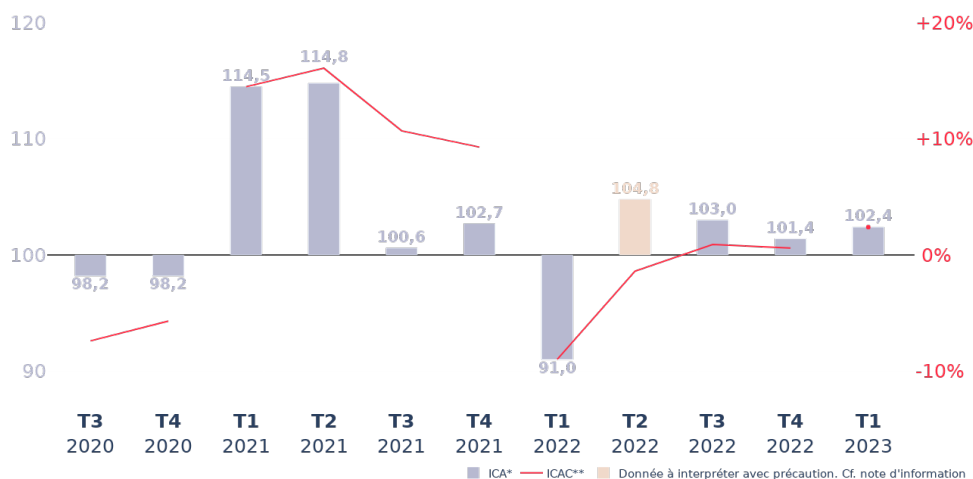
+5 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 250 TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de l'échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +2,4% (en valeur) au 1er trimestre 2023 comparativement au 1er trimestre 2022. Cette augmentation est toutefois à relativiser. Les entreprises du secteur sont en effet fortement impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022 et continuent d'être touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.). Ce contexte inflationniste conduit certains professionnels à revaloriser leurs tarifs, ce qui fait gonfler leur chiffre d'affaires.



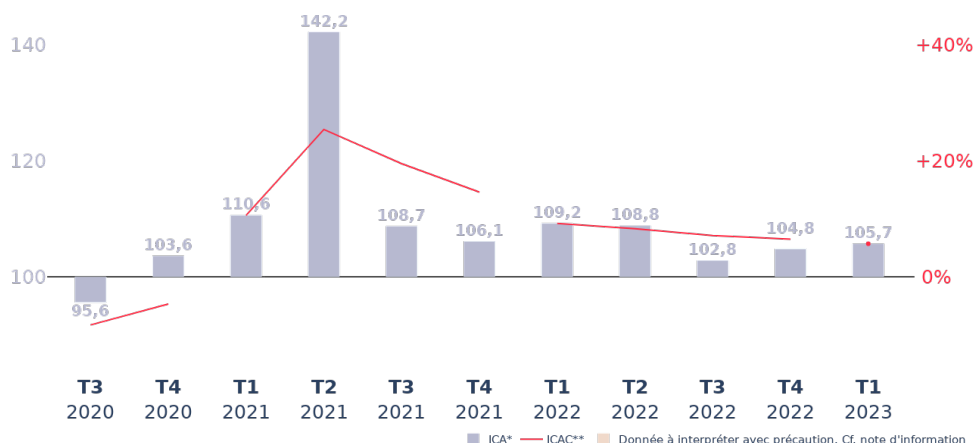
+2,4 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Construction

Les 3 130 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une hausse de CA, pour le 10e trimestre consécutif, de 5,7% (en valeur) au 1er trimestre 2023. Toutefois, l'indice du coût de la construction (source Insee) avait progressé de 8,8% au 4e trimestre 2022 sur les 12 derniers mois. Sur le début d'année 2023, la hausse des coûts de construction liée aux évolutions des prix de l'énergie et des matériaux semble s'atténuer même s'ils restent élevés. Cela pourrait perdurer sur l'ensemble de l'année avec la hausse des salaires qui contrebalancerait ce tassement des prix selon la Fédération Française du Bâtiment. Elle indique également que le logement neuf est marqué par une forte réduction des permis de construction et un début de baisse pour les mises en chantier. L'activité d'amélioration-entretien affiche de meilleures perspectives même si elle semble décélérer.



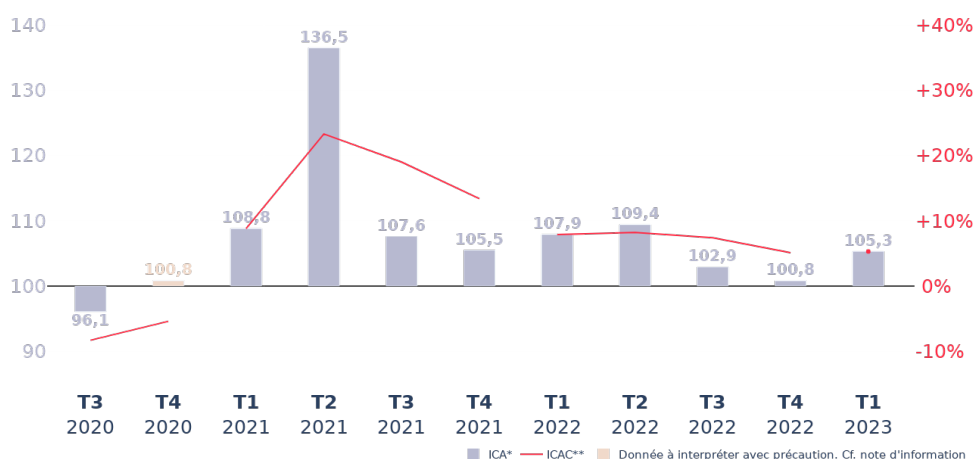
+5,7 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les 480 entreprises de maçonnerie de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 5,3% (en valeur) au 1er trimestre 2023, par rapport à la même période en 2022. Les cours des matériaux et de l'énergie restent à un niveau élevé. Les hausses de salaires auront également un impact sur les prix. Cela risque également de peser sur la trésorerie des structures du secteur qui absorbent une partie de ces hausses.



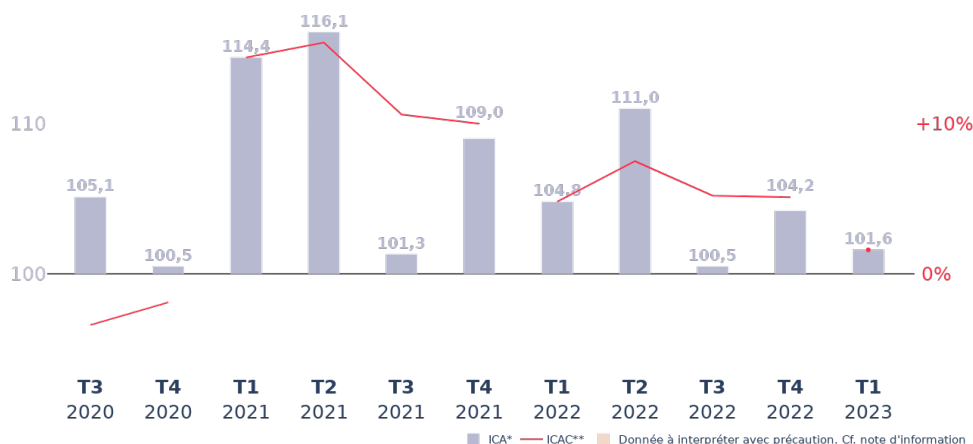
+5,3 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Commerce

Les 3 380 TPE-PME régionales du commerce de l'échantillon affichent une légère hausse de CA de 1,6% en valeur au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Il s'agit du dixième trimestre consécutif de croissance.



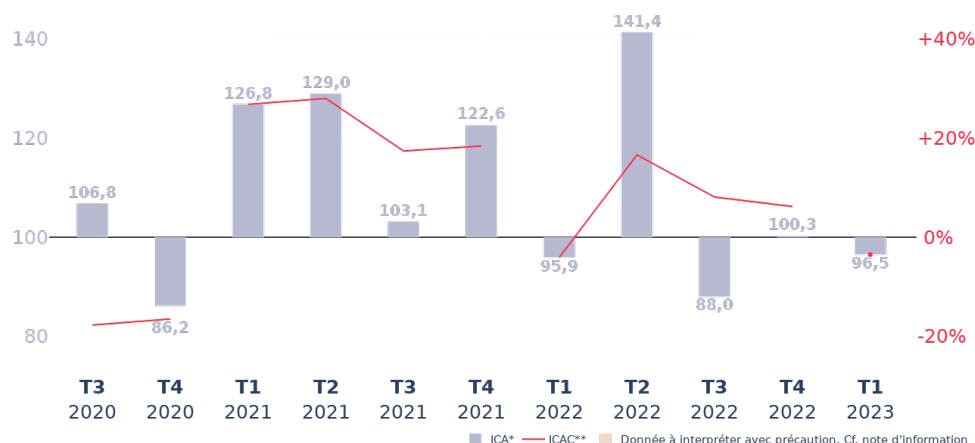
+1,6 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 210 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA baisser (-3,5% en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Durant cette période, l'activité avait déjà diminué en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 et du fort recours au télétravail. Les achats de vêtements ont notamment pu se déplacer sur les sites de vente en ligne.



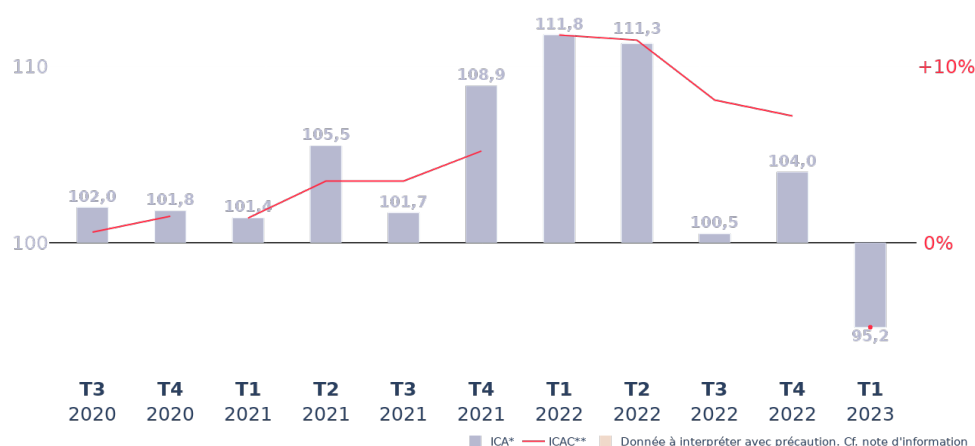
-3,5 %

de baisse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Après 10 trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 290 pharmacies de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 4,8% en valeur au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Cette diminution est en partie due à l'effet de base défavorable. En effet, la comparaison s'effectue par rapport au 1er trimestre 2022 au cours duquel l'activité des professionnels du secteur avait fortement augmenté (+11,8%) en raison de la hausse du nombre de de tests de dépistage et de la vaccination avec la résurgence de l'épidémie (variant Omicron).



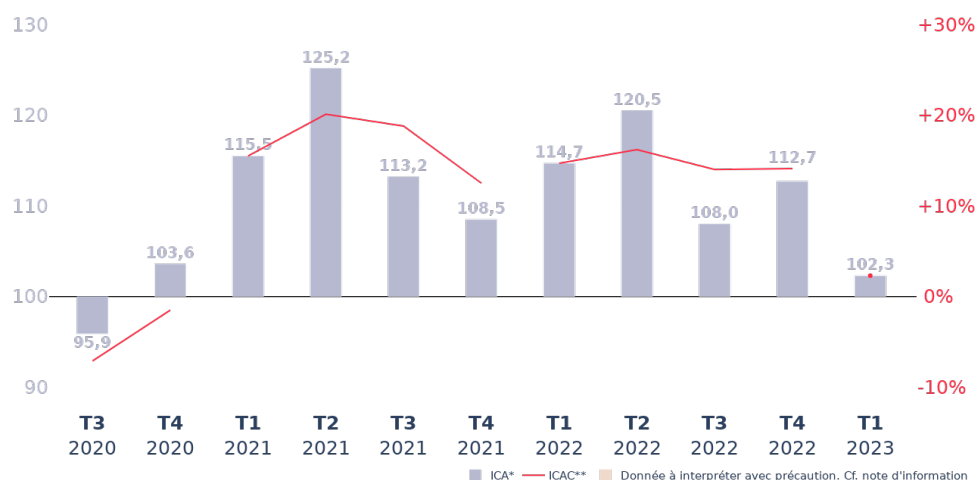
-4,8 %

de baisse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Au 1er trimestre 2023, 160 les TPE-PME des transports de fret de proximité de l'échantillon affichent une hausse de leur CA de 2,3% en valeur, soit un dixième trimestre consécutif de croissance. Le secteur est marqué par un développement d'activité qui s'est accéléré pendant la COVID-19 avec le développement des ventes sur Internet qui engendre une demande de livraison renforcée sur le transport courte distance ; mais également avec la hausse du coût des carburants qui a pu être répercutée, au moins en partie, sur les prix.



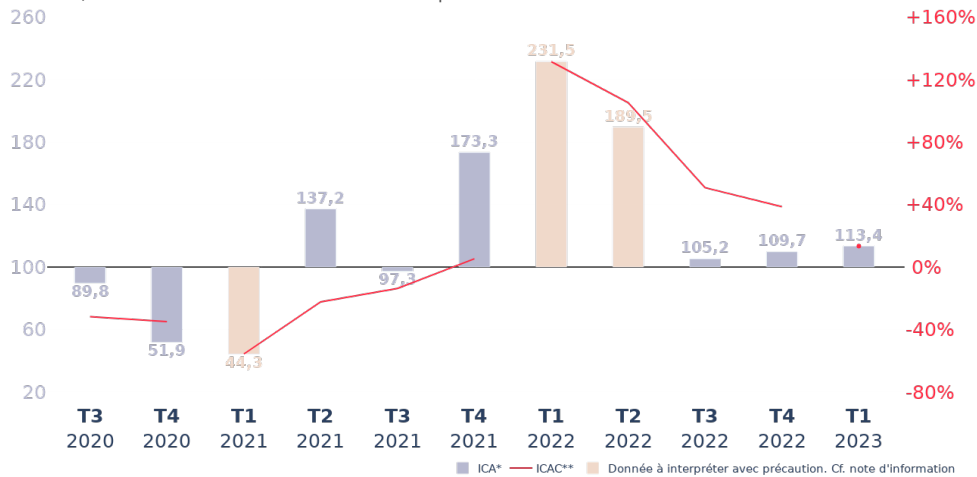
+2,3 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Hébergement et restauration

Les 1 450 structures de l'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 13,4% (en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Cette augmentation est à analyser avec un certain recul dans la mesure où l'effet de rebond post-crise sanitaire se fait encore sentir, le secteur ayant fait partie des plus touchés par l'épidémie de Covid. Si l'année 2023 devait marquer l'année du retour à la normale pour le secteur, la crise inflationniste fait aujourd'hui planer chez les professionnels de la filière la crainte d'une reprise en demi-teinte. Ajouté à cela, certains professionnels, notamment dans les grandes villes, ont constaté une baisse de la fréquentation de leur établissement en lien avec les mouvements sociaux.



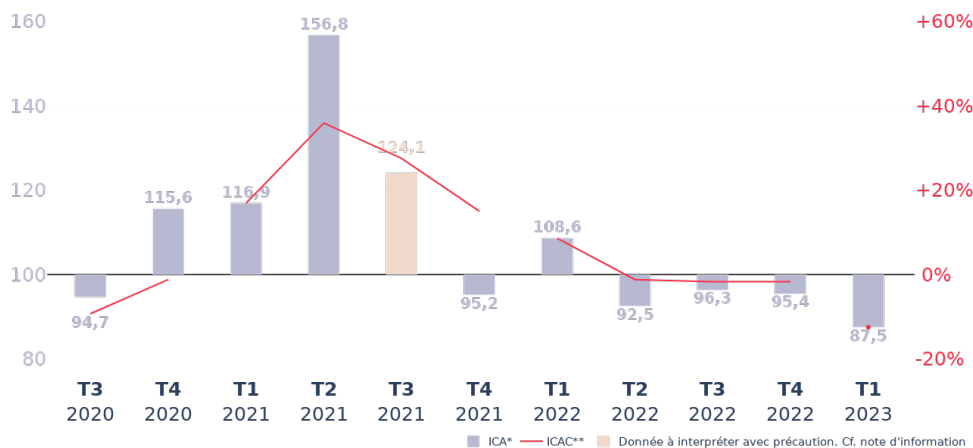
+13,4 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Agences immobilières (6831Z)

Les 280 agences immobilières de l'échantillon voient leur CA fortement reculer au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022 (-12,5% en valeur). Elles avaient déjà vu l'activité diminuer lors des trois précédents trimestres. La remontée des taux d'intérêt impacte en effet négativement le secteur. Le nombre de transactions est sur une tendance baissière en ce début d'année. Au niveau des prix, les baisses attendues pour l'année 2023 ne se vérifient pas forcément mais la situation peut-être différente selon le territoire analysé.



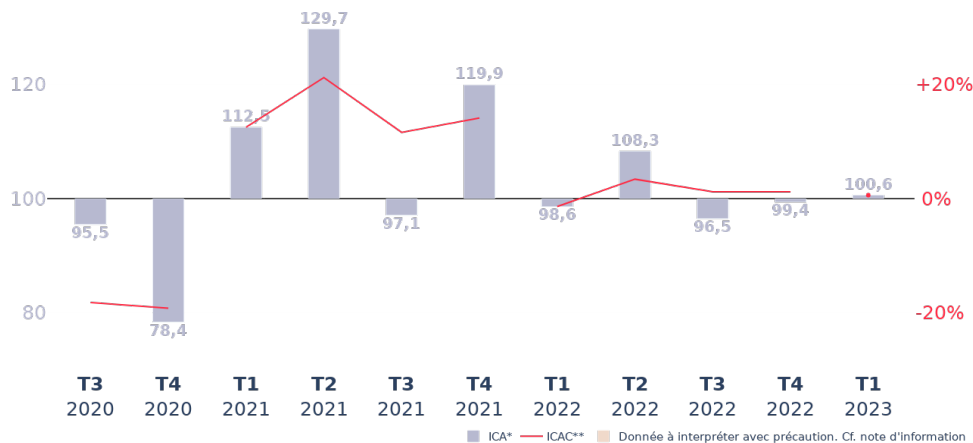
-12,5 %

de baisse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022



Coiffure (9602A)

L'activité des 610 entreprises de coiffure de l'échantillon augmente légèrement au 1er trimestre 2023 (+0,6% en valeur). Les entreprises du secteur sont impactées par la hausse du coût de l'énergie car elles utilisent beaucoup de matériel électrique. Elles doivent donc répercuter au moins une partie des coûts sur leurs prix. Parallèlement, la hausse globale des prix vient grever le pouvoir d'achat des Français qui doivent réaliser des arbitrages sur leurs dépenses, certainement au détriment du secteur.



+0,6 %

de hausse de CA
au 1er trimestre
2023 par
rapport au 1er
trimestre 2022

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Région Centre-Val de Loire

19 rue Théophile Chollet, 45000 ORLÉANS

Tél. 02 38 24 09 24

croec@centre.experts-comptables.fr

www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr



Infographie réalisée par :

